

Direction générale du Trésor

A Ottawa, le 2 octobre 2024

Ambassade de France au Canada Service économique d'Ottawa

CANADA

Canada: l'état du marché du travail

Alors que le Canada a fait face à de fortes pénuries de main d'œuvre après la pandémie, le pays est aujourd'hui confronté à une remontée du taux de chômage, qui atteint 6,6% en août 2024. Les difficultés à trouver un emploi se font particulièrement sentir chez les jeunes et les nouveaux arrivants, témoignant d'un durcissement des conditions d'insertion. Cette altération du marché du travail s'explique non seulement par une hausse de la population en âge de travailler mais également par une inadéquation entre l'offre de main d'œuvre et les besoins. Face à ces enjeux, les autorités accélèrent l'assouplissement monétaire et restreignent l'immigration temporaire.

Après de fortes tensions sur la disponibilité de main d'œuvre post-COVID, le marché du travail s'est détendu, entraînant depuis un an désormais une remontée du taux de chômage

La hausse du taux de chômage, qui atteint 6,6% en août, contraste avec la pénurie de main d'œuvre observée post-COVID. Les restrictions sur l'immigration pendant la pandémie et le dynamisme économique à la réouverture des frontières ont conduit à une pénurie importante de main d'œuvre sur le marché du travail canadien, avec un pic à plus d'un million de postes vacants en mai 2022. L'afflux massif d'immigrants ces dernières années a d'abord permis de résorber les pénuries de main d'œuvre (le nombre de postes vacants a diminué de 40% par rapport au pic du T2 2022 pour atteindre 582 600 au T2 2024 - *Annexe 1*) mais conduit désormais à augmenter le nombre d'actifs, dont tous ne trouvent pas un emploi. Le taux de chômage suit ainsi une tendance à la hausse depuis janvier 2023, +1,6 point (pt), et atteint 6,6% en août dernier, son niveau le plus élevé depuis 2017 (hors COVID). 1,5 million de Canadiens sont aujourd'hui au chômage, ce qui représente une augmentation de 38,2% par rapport à août 2023.

Les jeunes et les nouveaux arrivants sont particulièrement touchés, traduisant une difficulté d'insertion sur le marché du travail. Bien que le chômage ait augmenté pour toutes les tranches de la population, la hausse a été plus marquée pour les 15-24 ans ; +3,2 pts en glissement annuel (g.a.) pour atteindre 14,5% en août 2024 (*Annexe 2*). Si les jeunes ont tendance à être plus fortement touchés que les autres tranches d'âge lorsque le marché du travail se dégrade, la détérioration actuelle semble plus importante que lors des crises passées : selon la Banque nationale du Canada¹, le taux de chômage des jeunes est supérieur de plus de 2 pts par rapport à ce que l'analyse des normes historiques laisserait supposer (*Annexe 3*). Les immigrants récents sont également plus concernés par les tensions sur le marché du travail que les populations autochtones : traditionnellement supérieur à celui de l'ensemble de la population (*Annexe 4*), le taux de chômage des immigrants récents augmente plus rapidement que pour les autres catégories depuis la fin de l'année 2023. En août, le taux de chômage des immigrants récemment arrivés (depuis moins de 5 ans) atteignait 12,3%, soit plus du double de celui des populations nées au Canada.

Les grands centres urbains connaissent les taux de chômage les plus élevés. Selon Statistique Canada, le Yukon connaît le chômage le plus bas du Canada (4,2% en août 2024) et le Nunavut le plus élevé (11,1%; +1,4 pt en glissement mensuel) (*Annexe 5*). Les deux principales provinces économiques du pays sont également confrontées à des situations différentes : alors que le Québec affiche un taux de chômage inférieur à la moyenne fédérale (5,7%), l'Ontario enregistre un taux de chômage plus important (7,1%). De manière plus remarquable, les grandes régions métropolitaines de recensement (RMR) semblent particulièrement frappées, ce qui n'est pas sans lien avec leur rôle de "point d'entrée" pour les nouveaux migrants : en un an, le taux de chômage a augmenté dans quasiment toutes les 20 plus grandes RMR, avec des hausses marquées à Windsor (+3,2 pts pour atteindre 9,2% de taux de chômage), Edmonton (+2,4 pts pour atteindre 8,6%) ou encore à Toronto (+1,8 pts pour atteindre 8% en août 2024).

La situation en cours sur le marché du travail traduit à la fois un retour à un écart de production négatif et une inadéquation entre l'offre de main d'œuvre et les besoins

La situation en cours sur le marché de l'emploi traduit le trou d'air que traverse l'économie canadienne depuis le second semestre 2023, avec un écart de production (« output gap ») négatif. Après une croissance annuelle du PIB de 5,3% en 2021 et de 3,8% en 2022, le ralentissement de la croissance en 2023 (+1,1%) se poursuit au premier

semestre 2024, avec une croissance trimestrielle modeste (+0,4% au T1 2024 et +0,5% au T2 2024). Cette croissance, majoritairement tirée par la dépense publique (+1,5% au T2 2024), est cependant couplée à un net ralentissement de la croissance des dépenses des ménages et de l'investissement. L'écart de production n'a ainsi cessé de diminuer depuis le premier trimestre 2023, passant selon la Banque du Canada de + 0,8% à -1,2% un an plus tard. Cette faiblesse actuelle de la croissance ne permet plus d'absorber l'ensemble des nouveaux entrants sur le marché du travail : selon Statistique Canada, la population canadienne en âge de travailler a cru de 3,5% en g.a. en août 2024 (+1 148 100 personnes), alors que l'emploi ne progressait que de 1,6% (+316 600 emplois) sur cette période (*Annexe 6*).

La forte augmentation des salaires dans la période récente contraint également l'offre d'emplois. La pénurie de main d'œuvre, à laquelle a été confronté le Canada en 2022 et 2023, conjuguée à une forte inflation a conduit à une hausse des salaires (augmentation de 13,8% du salaire horaire moyen entre le T2 2021 et le T2 2024). Cette hausse a été d'autant plus forte que le salaire minimum a été réévalué dans quasiment toutes les provinces (le salaire minimum moyen canadien a progressé de 15,3% entre 2021 et 2023). Cette augmentation du coût de la main d'œuvre, alors que la productivité du travail continuait à baisser (-3% en deux ans) du fait à la fois de la croissance de l'emploi public² et de l'inadéquation entre l'offre et la demande de main d'œuvre (les personnes nouvellement arrivées dans le pays occupent souvent des emplois correspondant mal à leurs compétences³), a amplifié la décélération de l'offre d'emplois (l'emploi a quasiment stagné au T2 2024).

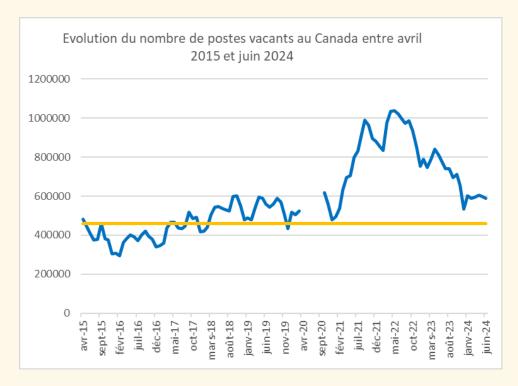
La concomitance de pénuries résiduelles et d'un taux de chômage en hausse souligne également la permanence d'un chômage frictionnel important. Bien que le chômage soit globalement en hausse, certaines filières sont toujours confrontées à des pénuries de main d'œuvre (secteur de la santé, de la construction, des métiers techniques, des postes dans la logistique des chaines d'approvisionnement⁴). La persistance de ces dernières, généralement dans les professions les plus difficiles ou nécessitant une présence, malgré un taux de chômage élevé et une population en âge de travailler en augmentation, conforte l'idée d'un chômage frictionnel en hausse. Malgré des politiques migratoires ciblées, fonctionnant avec un système à points, le Canada éprouve certaines difficultés à flécher les flux migratoires professionnels sur les filières en tension.

La réponse à ces enjeux risque de s'imposer comme la priorité des autorités pour les prochains mois, entre accélération de l'assouplissement monétaire et nouvelles restrictions de l'immigration professionnelle

Face à une inflation revenue dans son lit, l'assouplissement de la politique monétaire pourrait s'accélérer. Alors que le resserrement monétaire inédit engagé en 2022 a permis de ramener l'inflation dans la fourchette cible (l'inflation a atteint la valeur cible de 2% en août 2024), les priorités de la Banque du Canada se déplacent de plus en plus vers le soutien à l'activité. Lors de sa dernière décision de politique monétaire début septembre, abaissant pour la 3ème fois consécutive le taux directeur de 25 points de base, la Banque du Canada a réaffirmé sa volonté de ne pas laisser le marché du travail se détériorer trop rapidement et annoncé de futures baisses des taux. La Banque nationale du Canada fait en effet l'analyse⁵ que la politique monétaire est encore trop restrictive par rapport à la situation du marché du travail (Annexe 7): le taux de chômage dépasserait le taux de chômage à inflation stationnaire (TCIS) de plus de 0,4%. Le gouvernement fédéral apparaît également décidé à restreindre l'immigration professionnelle. Face à la l'altération du marché de l'emploi, le gouvernement a annoncé en mars 2024 sa volonté de réduire la proportion de résidents temporaires au sein de la population canadienne pour atteindre 5% de la population totale d'ici 2027, contre 6,2% actuellement. Cette décision s'est traduite par l'arrêt du traitement des demandes d'évaluation de l'impact sur le marché du travail (EIMT) pour les postes à bas salaires dans les régions où le taux de chômage est supérieur à 6% depuis le 26 septembre, la limitation à 10% de la main d'œuvre totale d'embauches de travailleurs étrangers temporaires pour les entreprises et la réduction de 10% du nombre de permis d'études délivrés en 2025. De nouvelles exigences en matière linguistique seront par ailleurs nécessaires pour les demandeurs de permis de travail postdiplôme et les permis de travail accordés aux conjoints seront également limités. Le gouvernement estime que ces mesures entraineront une diminution de plus de 625 000 résidents temporaires sur les 3 prochaines années.

* * *

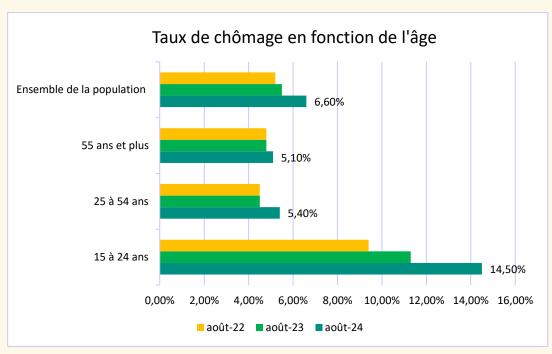
Annexe 1 : Evolution du nombre de postes vacants au Canada entre avril 2015 et juin 2024



En raison de la pandémie du Covid en 2020, les données sur les postes vacants sont indisponibles pour les mois d'avril à septembre 2020.

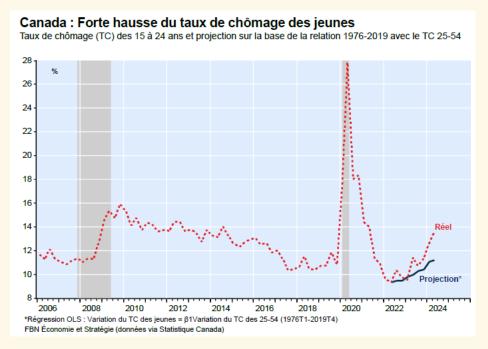
Source: Statistique Canada

Annexe 2 : Taux de chômage en fonction de l'âge



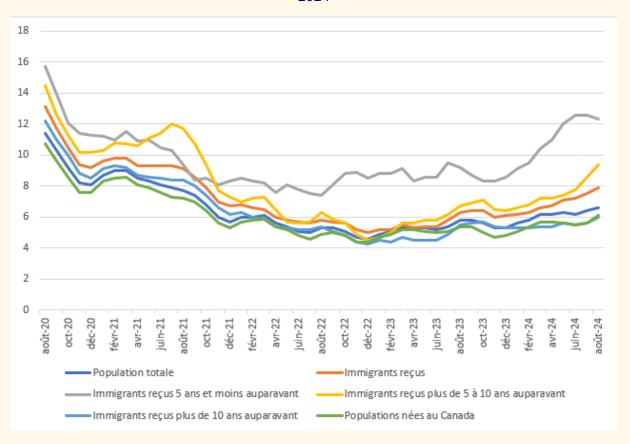
Source: Statistique Canada

Annexe 3 : Taux de chômage réel des jeunes et projection sur la base de la relation 1976-2019



Source: Banque nationale du Canada

Annexe 4 : Taux de chômage en fonction du statut d'immigration entre août 2020 et août 2024



Source : Statistique Canada

Annexe 5 : Taux de chômage par provinces et territoires en août 2024



Source: Statistique Canada

Annexe 6: Evolution du taux d'emploi entre janvier 2018 et août 2024



Taux d'emploi : nombre de personnes occupées exprimé en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus.

Source: Statistique Canada

Annexe 7 : Comparaison de l'écart sur le marché du travail et le taux directeur réel

Canada: Trop restrictif compte tenu du marché du travail

Écart sur le marché du travail (Taux de chômage moins TCIS*) et taux directeur réel**



^{*} Taux de chômage à inflation stationnaire ** Taux directeur moins l'inflation selon l'IPC excluant les coûts d'intérêts hypothécaires BNC Économie et Stratégie (données de Refinitiv)

Source : Banque nationale du Canada

NOTES DE FIN

¹ Banque nationale du Canada, Etude spéciale, « La détérioration du marché du travail des jeunes au Canada est un mauvais présage » : <u>Étude spéciale - La détérioration du marché du travail des jeunes au Canada est un mauvais présage (bnc.ca)</u>

² Conférence de la Banque Desjardins, Perspectives financières et économiques 2024 : <u>L'heure a sonné : réglons</u> le problème de productivité du Canada - Banque du Canada

³ Discours de Carolyn Rogers, première sous-gouverneure de la Banque du Canada, 26 mars 2024 « L'heure a sonné : réglons le problème de productivité du Canada » : <u>L'heure a sonné : réglons le problème de productivité du Canada - Banque du Canada</u>

⁴ CIBC, Economic Insights, « Labour market mismatch will limit BcC's maneuverin room » : <u>Economic Insights</u> (<u>cibccm.com</u>)

⁵ Banque nationale du Canada, Economie et Stratégie, « La Banque du Canada doit accélérer le pas » : <u>Mensuel économique - Canada : La Banque du Canada doit accélérer le pas (bnc.ca)</u>